

Réunion AMAP du Coeur Joyeux 30/01/2013

Compte-rendu

Ordre du jour :

- Présentation du contrat
- Répartition des rôles

Présents

Christine & Bruno ROCHE, maraîchers

Rémi TOP

Nicolas FAUQUET

Hélène MAHIEUS

Vanessa BECUWE

Marie-Christine DHALLUIN

Marc-Olivier HUYGHE

Florence DEBACKER & Frédéric GUYOT

Yves et Brigitte GILLET

Stéphanie HERON

Rose-Marie HALLYNCK

Marielle PEUGNET

Emmanuel et Christine POZLEWICZ

Julien DHELLEMES

Contrat

Engagement annuel à partir du printemps (mai) pour une durée de 12 mois entre l'amapien et le maraîcher. Si une personne s'engage en cours de période, elle s'engage seulement pour les mois restants. L'engagement du producteur est de 47 distributions, la période est donc décalée en cas de problème.

- Préfinancement des paniers en remettant les chèques au moment de la signature du contrat, le nombre de chèques et les montants dépendent de la fréquence d'encaissement choisie par l'adhérent.

Pour l'instant, Bruno gardera les chèques à la ferme, sauf s'il y a un(e) volontaire pour gérer cette partie administrative (préparer les enveloppes à remettre à Bruno chaque mois pour l'encaissement).

Le préfinancement permet à l'agriculteur de se procurer les graines, les plans, le matériel etc... en amont de la distribution des légumes.

- Coup de main à la ferme : à vocation pédagogique et permet d'apporter un gain de temps au maraîcher
- Distribution des paniers : 1 ou 2 adhérents sont présents pour gérer les pesées de légumes etc... ce qui permet au producteur de prendre du temps pour échanger avec les amapiens

Si on ne peut pas venir chercher le panier, il est impératif soit de trouver quelqu'un d'autre pour venir le chercher, soit de prévenir pour que les autres amapiens se partagent le panier. Dans les deux cas prévenir le référent distribution.

- Deux types de paniers, 4 à 6 légumes différents, dont parfois des fruits rouges, 11 ou 16 €. Le nombre de légumes ne varie pas d'un panier à l'autre, seulement les quantités.

Les produits proviennent forcément de l'exploitation de la ferme du Coeur Joyeux, sinon la décision doit être discutée et prise collectivement.

A noter que l'exploitation est en cours de conversion en agriculture biologique depuis le 04 décembre 2012 pour l'obtention de la certification prévue dans deux ans par Ecocert.

- La totalité des récoltes est réservée aux adhérents de l'AMAP, en cas de surplus de production les adhérents décident ensemble de l'utilisation qui en sera faite : don, conserves, échanges avec d'autres producteurs en AMAP, etc.
- Distribution à la ferme sur la période de 12 mois (sauf 5 semaines), les vendredis de 17h30 à 19h30

Deux exemplaires du contrat : un pour l'adhérent, un pour le producteur

Quelques modifications du contrat :

- Titre « Contrat de partenariat »
- Indiquer plutôt le mail de Bruno plutôt que celui de l'AMAP
- Préciser que l'objectif est de soutenir le maraîcher
- Remplacer « chantier » par « coup de main »
- Préciser qu'un planning de la distribution doit être réalisé
- Engagement supplémentaire pour les amapiens : participation à l'Assemblée générale
- Afficher les engagements communs en premier point pour mettre en valeur l'acceptation des aléas de production « Chacun s'engage à communiquer et échanger sur les éventuels problèmes rencontrés »
- Ajouter la signification de AMAP
- Remplacer les « kilos de légumes » par des « variété de légumes »
- Les autres produits possibles tels que les œufs, la viande, ne doivent pas figurer dans le contrat

Rôles des amapiens

- Coordination générale : Christine P et Nicolas
- Organisation de la distribution (réalisation d'un planning etc.) : Stéphanie et Marie Christine
- Gestion des adhérents (liste d'attente, contrats, et éventuellement chèques) : Marielle, Brigitte et Rose-Marie
- Liens avec le réseau AMAP Nord-Pas de Calais : Marc, Fred
- Organisation d'événements conviviaux : Vanessa, Hélène
- Communication interne/externe : Florence, Vanessa, Hélène, Stéphanie (travaille

sur la réalisation d'un blog d'ici la prochaine réunion). Proposition de création d'une liste de diffusion.

**Prochaine réunion le 13 mars
à partir de 19h45 à la ferme**